

Gilles Fumey
Gilles Fumey
12 mars 2007

Or vert ou or jaune pour le parc national de Guyane ?

Tout le monde devait se réjouir de la création du huitième parc national français. Et puis, la catastrophe est arrivée cette semaine. Quinze ans de recherches, de tractations pour ce parc grand comme la Belgique (près de 3,4 millions d'hectares), dont le premier conseil d'administration se réunit lundi 12 mars 2007 à Cayenne, en présence du ministre de l'écologie, Nelly Olin. Comment en est-on arrivé là ?

Au départ, il s'agit de protéger les 450 espèces végétales et animales endémiques de la Guyane française. Et puis, l'eldorado - qu'a bien étudié Emmanuel Lézy dans *Guyanes. Une géographie sauvage de l'Orénoque à l'Amazonie* (Belin) n'a jamais été un aimant aussi puissant pour les chercheurs d'or brésiliens dont l'ONF a dressé une carte des sites clandestins par hélicoptères et mesures GPS. A Saül, bourg amazonien de 60 âmes, on peut croiser des *garimpeiros* (ouvriers de l'or) sur les « montagnes » à deux kilomètres du centre de la commune. On peut même les suivre à la trace dans les layons, tant les détritiques, jonchant le parcours, permettent de les localiser si l'on est à pied. 70 chantiers illégaux d'orpaillage seraient en activité sur la seule commune de Saül, selon les ingénieurs forestiers qui les repèrent, travaillant discrètement sous le couvert végétal. Et à Camopi, c'est une centaine de chantiers qui polluent la rivière Skini. Car la pollution tient au mercure utilisé pour amalgamer l'or, acheté au Surinam, qui est rejeté dans les rivières.

Les raisons de la colère viennent du fait que les maires des communes amérindiennes veulent interdire l'orpaillage -sur leur commune. Ils veulent empêcher ces concentrations en mercure qui atteignent des proportions alarmantes : dans les cheveux, elles dépassant 10 µg/g (Organisation mondiale de la santé) chez les indiens Wayanas et Emérillons où 84% des adultes sont touchés contre 64% il y a dix ans. Elles se manifestent par des troubles visuels et de la mobilité chez les enfants. Mais comment contrôler les zones d'orpaillage étendues sur plusieurs dizaines de milliers de kilomètres carrés de canopée ? Sans compter les dissensions entre les Amérindiens qui refusent les pollutions et les Bonis, descendants de Noirs marrons ayant fui le Surinam au 18^e siècle, qui tirent leur subsistance de l'exploitation de l'or. Comment exercer un minimum d'autorité avec un parc dont les contours sont mal ficelés ?

La loi de 2006 a modifié le statut des parcs nationaux, avec une « zone cœur » protégée, sans autre activité que la chasse, la pêche et la cueillette des autochtones et une « zone de libre adhésion » où sont autorisées les autres activités, donc, ici l'orpaillage. Les Indiens Wayanas souhaitaient échapper à la violence et la criminalité liées à l'activité minière en intégrant la « zone cœur » de 7 160 km². Mais finalement, les villages comme Elahé, Twenké, Cayodé, Antecume-Pata ont été placés, par les services de l'État, hors de cette zone, malgré les recommandations des commissaires enquêteurs, des chercheurs comme Francis Dupuy qui a démissionné, des scientifiques comme Benoît de Choisy (association Kwata, de protection de la nature). Pourquoi ? Selon Brigitte Wyngaarde, chef coutumier du village de Balaté et défenseur des Indiens du Haut-Maroni, « le lobby minier l'a emporté ». Alors que Carole Ostorero, présidente de la fédération des opérateurs miniers de Guyane explique, en

substance, que « les miniers légaux doivent avoir accès aux zones aurifères pour se concentrer sur les clandestins qui oeuvrent déjà dans les réserves naturelles ».

La géologie a rendu un mauvais service à la Guyane. Les gisements aurifères sont situés dans les zones de roches basiques, connues chez les géographes comme les roches vertes éruptives. Leurs sols sont plutôt argileux retiennent l'eau et les forêts en sont d'autant plus denses et majestueuses, avec des sous-bois riches en herbes. Sur cette part de la Guyane centrale où dominent les roches basiques, les grands plateaux sont protégés de l'érosion par une cuirasse de latérite. Et c'est là qu'il y a de l'or ! J.-J. de Granville, de l'IRD à Cayenne précise que « sur les socles cristallins, sans or, des habitats remarquables sont à protéger : les inselbergs avec leurs savanes-roches ». Les géopoliticiens incrimineront, eux, la proximité du Brésil, ses frontières poreuses, la pauvreté qui crée une loi de la jungle dont on n'a pas idée : les légionnaires doivent essayer des coups de feu des orpailleurs, des pasteurs évangéliques brésiliens viennent prêcher dans les familles amérindiennes, des prostituées suivent le front d'orpaillage, profitant des pirogues qui remontent le gaseil... C'est que le parc français voisine celui des Tumuc-Humac brésilien avec lequel il est en continuité.

Le ministère se défend d'avoir reçu la demande d'intégration des Wayanas au cœur du parc trop tard. L'anthropologue Françoise Grenand, membre du comité de pilotage pour la création du parc parle de « trahison ». Le parc actuel ne « reflète aucunement les recommandations du comité de pilotage qui ont été manipulés comme les populations locales. [...] On nous a fait travailler sur une carte alors que la « vraie », celle du travail final, circulait à notre insu dans les ministères, dans le syndicat des orpailleurs [...] » (*Libération*, 8 mars 2007). Ainsi, **les populations indiennes ont-elles été sacrifiées au lobby des orpailleurs.** La commune de Maripasoula s'est-elle mise pour l'instant à l'écart du parc. A Saül, à Camopi (86% de la superficie est dans le cœur du parc), à Saint-Elie, à Papaïchton et d'autres villages, on craindra toujours les orpailleurs. Un exemple de gabegie environnementale à méditer pour le neuvième parc national qui vient d'être créé à la Réunion.

Gilles Fumey

Note sur le parc de la Réunion : « *La démarche réunionnaise a inspiré, autant qu'elle a bénéficié, de la loi du 14 avril 2006, car elle résulte d'un choix audacieux et visionnaire d'aménagement du territoire* ». *La France qui n'avait plus créé de parcs nationaux depuis 18 ans, crée un parc national dans un contexte géographique fortement contraint et à fort dynamisme démographique. Ce vaste espace protégé s'ajoute aux deux réserves naturelles nationales existantes et à la récente réserve naturelle nationale marine, créée par décret du 21 février dernier, qui assure la protection des milieux coralliens et des ressources halieutiques sur une superficie de 3500 ha. Il s'intègre donc dans un dispositif cohérent visant à préserver les écosystèmes terrestres et la biodiversité marine de l'île.*

A lire sur le site des Cafés géographiques :

- [Formes, réformes et méformes des Parcs Nationaux français](#)

La carte du parc de Guyane et les controverses :

-

- http://www.lefigaro.fr/sciences/20060906.FIG000000018_GRA01_la_carte_des_delimitations_du_parc.html

- http://www.csia-nitassinan.org/lettre28_guyane.htm

La pétition des habitants de Maripasoula et de Papaïchton :

- <http://www.mdes.org/article77.html>

Les méfaits de l'orpaillage :

- <http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3228,36-878945@51-879077,0.html>

- http://www.rfi.fr/actufr/articles/080/article_45494.asp

Réaction :

Dans l'absolu, le parc est une bonne chose car ça permet de créer une centaine d'emplois dans une région qui souffre d'un chômage chronique (environ 30%), autrement dit tout est bon à prendre.

De plus, il était devenu nécessaire de se doter d'un règlement pour lutter contre l'orpaillage clandestin dont on sait les ravages sur site (violence, meurtres), à Cayenne (vols de voitures = moteurs, règlements de compte) et parmi les populations amérindiennes (problème des poissons au mercure). Maintenant, si cette question était une priorité absolue, les effectifs et les moyens dévolus aux opérations Anaconda (traque des sites d'orpaillage clandestins par l'armée) seraient doublés voire triplés.

La question sera de bien expliquer les tenants et les aboutissants aux populations amérindiennes car, après tout, la forêt est leur territoire. Très honnêtement, je pense qu'il suffit d'y mettre les formes (moyens financiers, protocole), car les désagréments sont minimes. C'est surtout pour eux l'occasion de montrer qu'ils existent et après tout c'est bien naturel.

Quoiqu'on dise, la question de l'exploitation de la ressource bois est un faux problème : les bois guyanais sont très durs à tavailler, les "bons" bois sont rares (un à l'hectare) et la concurrence des pays du sud ne permet pas d'exporter les produits (les meubles en acajou et en teck reviennent aussi chers que ceux fabriqués avec de l'angélique).

La question de la gestion des ressources minières pose aujourd'hui un vrai problème puisque la prospection des sites aurifères est relancée avec des sociétés internationales qui quémandent les autorisations. La société Cambior, refoulée il y a peu, est revenue à la charge sous un autre nom. Le retard de la Guyane par rapport au Surinam et au Guyana concernant l'exploitation de l'or et de la bauxite est important. Les projets sont aujourd'hui bloqués par la région et C. Taubira (tous deux à gauche) car le gouvernement n'a toujours pas signé le décret de la loi de 2001 à ma connaissance) qui donne la concession des sous-sols aux régions dans le domaine minier. Aucune raison donc, localement de se précipiter sur ces projets d'exploitation, ni d'accepter le parc à bras ouverts.

Oui, je crois que le parc est utile (ça ne change pas grand chose et ça ouvre des perspectives), mais il s'agit au fond surtout d'un cadeau de J. Chirac à L. Bertrand (comment expliquer sinon que le projet passe ainsi en douce en fin de mandat ?). Le gros problème, selon moi, est que l'on fait croire par cette décision qu'on fait des choses pour l'écologie, alors que tout le monde sait que le problème est ailleurs (pollution de l'air dans les villes en métropole par exemple), y compris en Guyane car la priorité est la gestion des déchets et l'éducation à l'environnement. Là où c'est plus gênant, c'est qu'on fait croire par ce biais-là qu'on fait quelque chose pour la Guyane alors que les trois grands problèmes localement sont : l'emploi, le logement (bidonvilles), l'immigration clandestine et l'insécurité (situation catastrophique ! trois voyages de Sarkozy en un an !).

Le parc est donc un "machin" pas inutile mais qui cache la réalité concrète des problèmes écologiques de notre pays et des difficultés de développement de la Guyane. C'est bien, si on ne s'arrête pas là et qu'on accepte de regarder la situation en face.

Cédric Jurbert, géographe en poste à Cayenne

© Les Cafés Géographiques - cafe-geo.net